

<https://www.aefinfo.fr/depeche/693702>

Erwin Canard

4 min read

À ce stade, nous n'avons pas l'intention de modifier le calendrier du baccalauréat (MENJ)

La session 2023 du baccalauréat général et technologique a été la première au cours de laquelle les épreuves des enseignements de spécialité se sont déroulées en mars, selon le calendrier prévu par la réforme de Jean-Michel Blanquer. De nombreux syndicats ont de nouveau protesté, qualifiant notamment ce calendrier de "non-sens pédagogique" ([lire sur AEF info](#)), et souhaitant que ces épreuves se déroulent en juin. Lors d'un point presse le 12 juin 2023, le MENJ a assuré qu'il n'a pas, "à ce stade", "l'intention de modifier le calendrier". "Nous n'en sommes qu'à la première année d'installation."



Le MEN admet avoir un "devoir de conviction" pour que les élèves de terminale "comprennent que ce qui se passe entre mars et juin est la poursuite de leur formation et

l'amorce vers le supérieur". Rawpixel

Le ministère reconnaît toutefois avoir "pu observer des inquiétudes des proviseurs et des enseignants sur le fait que certains élèves n'avaient pas une motivation accrue" après avoir passé les épreuves en mars, récusant toutefois un absentéisme "général des élèves de terminale".

Le ministère considère que "nous sommes sur un changement culturel, et le troisième trimestre doit de plus en plus se positionner comme une amorce vers le supérieur". Dès lors, pour les élèves absents ou démotivés une fois les épreuves de spécialité passées, "nous avons un devoir de conviction pour qu'ils comprennent que ce qui se passe entre mars et juin est la poursuite de leur formation et l'amorce vers le supérieur".

718 723 candidats à la session 2023

Par ailleurs, le ministère a présenté les principaux chiffres de la session 2023 du baccalauréat, alors que les candidats s'apprêtent à passer leurs épreuves terminales cette semaine :

- 718 723 candidats (dont 19 000 candidats individuels) : 390 710 en voie générale, 182 642 en voie professionnelle et 145 371 en voie technologique
- environ 550 000 candidats aux épreuves anticipées de français de première
- les candidats sont âgés de 12 à 76 ans
- environ 2,5 millions de copies, corrigées par près de 85 000 correcteurs.

Les résultats de la première phase tomberont le 4 juillet. Les épreuves de rattrapage se dérouleront du 5 au 7 juillet, jour également des résultats finaux, avant la session de remplacement (du 7 au 15 septembre).

LES NOUVEAUTÉS DE LA SESSION 2023

Le ministère a également présenté les "nouveautés" pour cette session 2023 du baccalauréat.

À partir de cette année sera délivrée "une attestation de langues vivantes" aux candidats du baccalauréat général et technologique. Celle-ci, précise le ministère, "vise à certifier le niveau des élèves en compréhension de l'oral et de l'écrit, et en expression orale et

écrite". Elle permet aussi aux candidats "de disposer d'un document, reposant sur un cadre reconnu, précisant le niveau de compétence qu'il a atteint dans sa langue vivante A et B, qu'elle soit étrangère ou régionale, au moment de présenter le baccalauréat".

Par ailleurs, la session 2023 propose quatre nouvelles spécialités au baccalauréat professionnel :

- Animation - enfance et personnes âgées
- Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- Organisation de transport de marchandises
- Technicien en prothèse dentaire.

Generated with Reader Mode